

Cheratte, le 08 janvier 2018.



Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre ASBL qui se tiendra **le dimanche 11 Février 2018 à 10h00**, au café Braham, rue Sabaré 39 à CHERATTE.

Ordre du jour :

1. Admission et démission de membres effectifs (voir talon ci-dessous).
2. Rapport d'activité de la Secrétaire.
3. Présentation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2017.
4. Rapport des commissaires aux comptes.
5. Décharge aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.
6. Budget 2018.
7. Désignation des membres du Conseil d'administration (voir talon ci-dessous).
8. Désignation des commissaires aux comptes (voir talon ci-dessous).

Pour le Conseil d'administration,

S. CHARLIER,
Secrétaire.

CH. NEVEN-JACOB,
Présidente.

Talon de candidature à transmettre à Sylvie par courrier - rue aux Communes 152 à 4602 Cheratte ou par mail charlier.sylvie@ymail.com **pour le 02 février 2018**.

Je soussigné(e), membre de l'ASBL Tennis Club « La Belle Fleur »,

- souhaite devenir (1) / rester (1) / démissionner en tant que (1) membre effectif de notre ASBL (= membre avec droit de vote lors de l'assemblée - admission automatique sur simple demande).
- et présente ma candidature à un mandat d'administrateur / de commissaire aux comptes de notre ASBL (1).

(1) = biffer la (les) mention(s) inutile(s).

Date et signature

ASBL TC Belle Fleur, rue Sabaré, 95 - 4602 CHERATTE
Matricule AFT 4033 -Belfius Banque 792-5827169-43